

Province de Quebec Municipalité de St-Bruno
 A une ~~union~~ Réunion Générale du Conseil Municipal
 de la paroisse de St-Bruno tenue le lundi le premier
 septembre mil huit cent quatre vingt quatre
 à dix heures de l'avant midi au lieu ordinaire
 des séances, Etant présents la dite assemblée
 Son honneur le maire J. Lauriol et messieurs
 les Conseillers Séraphin Robut Edmond Grisé
 Edouard Monjeau Michel Provost et Aimé
 Sénécal formant en quorum sous la présidence
 de Mr le maire, il est ordonné et statué comme
 suit

Proposé par Michel Provost secondé par
 Séraphin Robut il est ordonné et statué
 comme suit que Mr Edouard Monjeau
 de Conseiller de cette Municipalité soit
 autorisé à accepter pour et au nom de la dite
 municipalité de la Fabrique de St-Bruno le
 terrain nécessaire pour l'érection des dites
 Remise pour mettre les voitures, et de
 faire faire les dites remises, le plus tôt
 possible pour que le coût des dites
 remises ne dépasse pas la somme de trois
 cent dollars, les quels trois cent dollars
 ne seront payés que quatre mois après
 que les dites Remises auront été livrées

Pour Michel Provost Séraphin Robut
 Edmond Grisé et Edouard Monjeau

Contre Aimé Sénécal

J. Lauriol. Maire
 J. T. A. Par L'ordonneur